

rait une protection plus efficace pour les intérêts de la mutualité canadienne-française et catholique.

A l'heure qu'il est — et cette situation a existé sous différents gouvernements, car je ne fais pas ici de politique — n'importe quel aventurier peut bâtir une échelle de taux et fonder des sociétés indignes de voir le jour. Que celles-ci, un jour, subissent une dégringolade, leur chute fera tort aux intérêts de la mutualité bien entendus."

De la protection

Continuant, l'orateur énonce:

"Nous accueillons dans la province de Québec toutes les sociétés d'assurance mutuelle, tandis que les nôtres n'ont pas accès dans certaines provinces du Dominion ni dans certains Etats américains. Nous devrions élever une barrière protectionniste, ou tout au moins obtenir la réciprocité, sous ce rapport. Voyez l'Alliance Nationale, qui avec ses 25,000 membres perçoit \$750,000 par année! J'estime que les cinquante compagnies étrangères faisant affaires dans la province de Québec prélèvent annuellement une quarantaine de millions qui s'en vont à Brantford, Chicago et autres lieux plutôt que de rester ici. Je fais également appel au député de Joliette, M. J. M. Tellier, et au député de Laval, M. J. W. Lévesque, que je vois présents ici, pour amener cette question devant nos législateurs."

M. Lavallée exprime l'espoir de voir l'Alliance Nationale, à sa prochaine convention, compter 30,000 membres.

Des lettres d'excuses sont ensuite lues de Mgr Bruchési, de sir Lomer Gouin, de sir Rodolphe Forget, du juge Beaudin et de MM. H. Laporte, H. Bourassa et A. Labelle, incapables d'assister.

Un double but .

M. F. C. Laberge, ingénieur, explique que l'Alliance Nationale a un double but: grouper l'élément catholique et les Canadiens-français.

M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, chapelain de l'Alliance, suggère que celle-ci s'intéresse particulièrement au sort de l'ouvrier, en insérant des articles spéciaux à leur intention dans sa revue mensuelle. Selon lui, jamais les Canadiens-français n'ont jamais éprouvé un plus pressant besoin de se grouper qu'à l'heure actuelle.

M. J. M. Tellier, chef de l'opposition provinciale, après une brève allusion à l'autonomie dont devrait jouir Montréal, convient que notre législation touchant les compagnies d'assurance est insuffisante. Il conseille à leurs représentants de faire valoir leurs revendications.

Parlèrent encore: MM. Thomas Gauthier, Ludger Gravel, O. Lavallée, J. W. Lévesque, lieutenant-colonel Ostell, etc.

On remarquait dans l'assistance: MM. L.-N. Dupuis et J. Ainey, commissaires; les échevins Poissant, E. Larivière et Gauvreau; MM. L.-O. D'Auray, docteur J.-A. Lapierre, C. Duquette, J.-O. Labrecque, E.-J. Brossard, F. Fauteux, E. Godin, F. Pausé, W. U. Boivin, Léopold Robert, R. Delfausse, F. Trudel, L. Trudel, A. Lecours, T. Thibodeau, W. Blanchet, N. Robichaud, A. Saint-Cyr, A. Prud'homme, A. Corbin, G.-H. Vaillancourt, G. Gonthier, A.

Frigon, A. Fortier, L. Cadieux de Courville, J. Marois, W. Michaud, docteur J.-A. Rouleau, docteur C.-A. Daigle, docteur J.-A. Ranger, etc.

LA PRESSE.

9 avril 1912.

"La Patrie"

Les membres de l'Alliance Nationale ont tenu à manifester la joie et l'honneur qu'ils éprouvaient de voir leur président général, M. L.-A. Lavallée, élevé à la mairie par ses concitoyens, en lui offrant, hier soir, à l'arsenal du 65ième, une dinner de près de trois cents couverts.

Toutes les mutualités canadiennes-françaises y étaient représentées et cette présence de tant de mutualistes faisait dire à l'un des orateurs que l'élection de M. Lavallée était un manifeste de l'influence et de l'action des sociétés de mutualité à Montréal.

Au moment des toasts, le président du comité d'organisation, M. F. Turgeon leva son verre à la santé du Roi, puis à celle du Pape. En manière de réponse, les convives firent entendre le "Dieu, sauve le Roi", et le chant des Zouaves Pontificaux.

Puis, M. Turgeon proposa

La santé de l'Hôte

d'honneur, M. le maire Lavallée. Dans un résumé intéressant, il démontra que M. Lavallée était le fils de ses oeuvres. Il raconta ses débuts, son travail, ses ambitions et surtout son apport efficace au développement parmi les Canadiens-français de la mutualité. On ne pouvait en conséquence s'étonner du fait que les vingt-cinq mille membres de l'Alliance, au jour où ils ont cru pouvoir témoigner à leur président une marque de sympathie, ont répondu à son appel dans un élan d'unanimité enthousiasme. En terminant, il dit tout ce que les citoyens de leur ville étaient en droit d'attendre pour la grandeur et la prospérité de leur ville.

Au moment où le maire se leva pour répondre, il fut acclamé par une chaleureuse ovation.

M. Lavallée

dit d'abord toute la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de ses confrères de l'Alliance, les remercia, et déclara que son triomphe devait rejaillir sur toute la mutualité. Il ajouta que l'honneur d'être président de l'Alliance n'était pas moins grand que celui d'être maire de Montréal. Il a toujours une grande joie de se trouver au milieu de ses confrères, lui qui fut l'un des fondateurs de l'Alliance. Il rappelle le rôle de concentration nationale que joue l'Alliance au Canada français. Il dit que le but qu'elle poursuit était tout d'abord de maintenir notre race à un niveau incomparable au milieu des agglomérations ethniques du Canada. Il mit en garde tous ceux qui s'intéressent à la mutualité contre les sociétés qui déversent les capitaux qu'ils reçoivent dans des fonds étrangers. Il en vint ensuite à parler des besoins d'une législation plus effective en rapport avec les sociétés de mutualité. L'histoire de notre pays n'indique pas de notre part une régression sociale et les gouvernements qui se succèdent doivent s'acheminer vers une forme administrative parfaite. Il faut s'attendre à ce que les gouvernements qui

suivront de quelque couleur fussent-ils, sauront donner à nos mutualités une législation plus conforme à leurs aspirations et surtout à leur protection.

Les gouvernants, dans le passé, n'ont pas toujours prêté une surveillance assez sévère à l'égard de certaines sociétés qui entraînent l'épargne populaire à l'étranger.

M. le chanoine Gauthier

curé de la cathédrale et chapelain de l'Alliance, fut l'orateur suivant. Son discours a été très beau d'envolée et surtout dans la note qu'il convenait. Il se joignit à tous pour féliciter le maire et aborda la question sociale, qui existe chez nous comme à l'étranger, à un degré moins aigu peut-être, mais qui existe quand même. Il parla des tendances démocratiques, de la situation ouvrière, du rôle de la mutualité.

M. J. M. Tellier

chef de l'opposition, à Québec, adressa aussi la parole. Il se dit heureux de prendre part à ces agapes, d'abord en qualité de membre de l'Alliance, ensuite en qualité de condisciple de collège du nouveau maire, qu'il félicita chaleureusement. Il déclara que les remarques de M. le maire Lavallée étaient très justes quant au peu de protection que les gouvernements avaient accordé à nos sociétés de mutualité. D'autre part, s'il y a eu aujourd'hui, de justes récriminations, le fait est que personne n'est venu revendiquer les droits des mutualistes à Québec. — D'ailleurs, aucun parti ne pourra ne pas reconnaître la justesse de leurs droits. Dans un grand mouvement, M. Tellier s'écria: "Je me porte garant de la Législation, soit qu'elle appartienne au parti que je représente, soit qu'elle appartienne au parti que je combats, pour donner justice aux sociétés de secours mutuels, en quelque circonstance que ce soit."

M. Tellier a été fréquemment applaudi par les assistants.

M. Thomas Gauthier

président de la Société Saint-Jean-Baptiste, dit quelques mots pour féliciter le maire et parler de la part de la Saint-Jean-Baptiste.

M. Ludger Gravel, président de la Société des Artisans adressa aussi la parole.

Au cours des discours, le secrétaire donna lecture des lettres d'excuse de Sa Grandeur Mgr Bruchési, de Sir Lomer Gouin, de Sir Rodolphe Forget, de M. Henri Bourassa, du juge S. Beaudin, de M. H. Laporte, de M. A. Labelle.

On remarquait à la table d'honneur, aux côtés du président d'honneur, M. le maire Lavallée, MM. le chanoine Gauthier, F. C. Laberge, président d'honneur; F. Turgeon, président du comité de réception; M. Ludger Gravel, président de la Société des Artisans, Thomas Gauthier, président de l'Association St-Jean-Baptiste; J. M. Tellier, leader du parti conservateur à Québec. On remarquait aux autres tables, les commissaires Dupuis et Ainey, le député Lévesque, l'échevin Larivière, MM. Chs Blanchette, G. Monet, H. Charette, T. Bénard, J. E. Lafontaine, Alcide Chaussé, Alex. Prud'homme, Eugène Godin, A. Charbonneau, A. Castonguay, J. W. Girouard, W.